



**Séance du  
05 Décembre 2023**

Date de la  
convocation :  
28 novembre 2023  
Date d'affichage :  
29 novembre 2023

**Nombre de membres :**

En exercice : 50  
Présents : 34  
Votants : 44

**Acte rendu exécutoire le :**

**Reçu en sous préfecture le :**

**Délibération n°20231205-4**

**Objet : Décisions modificatives des budgets en lien avec des opérations d'ordre**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille vingt-trois, le 05 décembre à 18 heures, le Conseil Communautaire légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur Eddie Facque, Président du Conseil Communautaire des Villes Sœurs, salle du 1<sup>er</sup> étage de la Communauté de Communes, 12 avenue Jacques Anquetil à Eu.

Etaient présents tous les 50 membres en exercice, à l'exception de :

Monsieur Laurent Llopez, absent excusé ayant donné procuration à Madame Claudine Briffard ; Monsieur Michel Barbier, absent excusé ayant donné procuration à Monsieur Sébastien Godeman ; Monsieur Jean-Paul Mongne, absent excusé, ayant donné procuration à Madame Catherine Bonay ; Monsieur Michel Delépine, absent excusé ayant donné procuration à Madame Monique Evrard, Madame Anne Dujeancourt, absente excusée ayant donné procuration à Madame Catherine Doudet, Madame Frédérique Chérubin-Quennesson, absente excusée ayant donné procuration à Monsieur Laurent Jacques ; Monsieur Jean-Jacques Louvel, absent excusé ayant donné procuration à Madame Nathalie Vasseur ; Madame Régine Douillet, absente excusée ayant donné procuration à Monsieur Vincent Rousselin

Monsieur Jean-Claude Davergne, absent excusé ayant donné procuration en raison de l'indisponibilité de son suppléant, à Monsieur Reynald Boulenger ; Madame Martine Douay, absente excusée ayant donné procuration en raison de l'indisponibilité de son suppléant, à Monsieur Eddie Facque ; Monsieur Benoit Ozenne, absent excusé, représenté par sa suppléante, Madame Virginie Bieganski

Monsieur Jérôme Blondel, Monsieur Samuel Ruelloux, Monsieur Cédric Monpach, Monsieur Aurélien D'hier, Madame Marylise Bovin, Madame Dominique Mallet, absents excusés

Monsieur Vincent Rousselin a été élu secrétaire de séance.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L5217-10,

Vu les délibérations du Conseil Communautaire en date du 11 avril 2023 portant approbation du budget principal et des budgets annexes pour l'année 2023.

Considérant qu'il convient d'effectuer différents mouvements de crédits afin notamment de permettre l'enregistrement comptable des amortissements de l'actif et des subventions perçues. Les mouvements de crédits se traduisent de la manière suivante :

Budget Principal,

Considérant l'enregistrement comptable des opérations d'ordre pour l'amortissement des dépenses de frais d'étude réalisées en 2022 pour l'élaboration du PLUi et la révision du PLU d'Ault ;

Considérant l'enregistrement comptable des opérations d'ordre pour l'amortissement des subventions perçues en 2022 pour la requalification du Chemin Vert du Petit Caux ;

Budget annexe « Centre Aquatique »

Considérant l'enregistrement des opérations d'ordre pour l'amortissement des caméras acquises en 2022 ;

Budget annexe « Tourisme »,

Considérant l'enregistrement des opérations d'ordre pour l'amortissement de matériel informatique acquis en 2022 ;

Considérant l'enregistrement comptable des opérations d'ordre pour l'amortissement de la subvention de mécénat versée par EMDT Eoliennes en 2022 pour l'installation des bornes interactives ;

Budget annexe « Développement économique »

Considérant l'enregistrement comptable des opérations d'ordre pour l'amortissement des aides immobilisation versées aux entreprises Florixir et PSP Turpin ;

Considérant l'enregistrement comptable des opérations d'ordre pour l'amortissement des subventions perçues en 2022 pour les fouilles archéologiques ;

⊙ Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire à l'unanimité décide :

### Budget Principal

	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
Compte 747888 « Participations autres organismes »			-89 384.53 €	
Compte 6811 « Dotations aux amortissements des immob incorporelles et corporelles »		+ 89 384.53 €		
Compte Participations autres organismes » te 747888 «			-97 039.26 €	
Compte 777 « recettes et quote-part subvention investissement transférées »				+97 039.26 €
<b>INVESTISSEMENT</b>				
Compte 10222 « FCTVA »			-89 384.53 €	
Compte 2802 « Frais d'études et d'élaboration des documents d'urbanisme »				+ 37 129.95 €
Compte 2804181 « subvention organisme service publics »				+ 52 254.58 €

Compte 2031 « Frais d'études liés au doc d'urbanisme	-97 039.26 €			
Compte 13911 « Subvention investissement d'actif amortissable – Etat et Ets National »		+ 76 651.29 €		
Compte 13912 « Subvention investissement actif amortissable-Régions		+ 19 174.25 €		
Compte 13913 « Subvention investissement actif amortissable Département		+ 390.70 €		
Compte 13918 « Autres subventions d'inv rattachées aux actifs amortissables		+ 823 .02 €		

**BUDGET ANNEXE « CENTRE AQUATIQUE »**

	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
Compte 611 « Contrats et prestations de services »	-271.24 €			
Compte 6811 « dotations aux amortissements »		+ 271.24 €		
<b>INVESTISSEMENT</b>				
Compte 21838 « Autres matériels informatiques »				+ 271.24 €

**BUDGET ANNEXE « TOURISME »**

	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
Compte 617 « Etudes et recherches »	-170.29 €			
Compte 6811 « dotations aux amortissements »		+ 170.29 €		

Compte 70878 « Remboursements de frais par des tiers »			-13 347.00 €	
Compte 777 « recettes et quote part subvention investissement transférées				+ 13 347.00 €
<b>INVESTISSEMENT</b>				
Compte 10222 « FCTVA »			- 170. 29 €	
Compte 281831 « Autres matériels informatiques »				+ 170.29 €
Compte 2181 « Immobilisations corporelles »	- 13 347.00 €			
Compte 13916 « Subvention investissement d'actif amortissable – Autres ets publics locaux »		+ 13 347.00 €		

**BUDGET ANNEXE « DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE »**

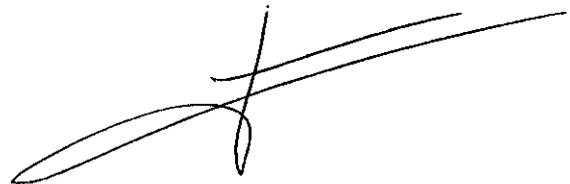
	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
Compte 611 « Contrats et prestations de services »	- 3 133.34 €			
Compte 6811 « dotations aux amortissements »		+ 3 133.34 €		
Compte 75588 « Autres produits divers de gestion courantes »			-10 892.33 €	
Compte 777 « recettes et quote part subvention investissement transférées				+ 10 892.33 €
<b>INVESTISSEMENT</b>				
Compte 3555 « Terrains aménagés »			- 3 133.34 €	
Compte 280421 « Amortissements subventions pers				+ 3 133.34 €

de droit privé- mobiliers, matériel, études »				
Compte 20422 « Subv. Pers. de droit privé- bâtiment et installation »	-10 892.23 €			
Compte 13911 « Subvention investissement d'actif amortissable – Etat et Ets National »		+ 10 892.23 €		

Fait et délibéré en séance, les jour, mois, an que  
dessus

Pour extrait certifié conforme,

Le Président  
**Eddie Facque**



*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de sa date exécutoire. Elle peut, dans le même délai, faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Président de la CCVS, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui recommencera à courir :*

- *Soit à compter de la réception d'une réponse explicite au recours gracieux ;*
- *Soit deux mois après l'introduction du recours gracieux, en l'absence de réponse du Président pendant ce délai*